

## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION PLACES

### 1. MENTIONS LEGALES

Editeur :

ACCOR SA, Société Anonyme au capital de 810 137 769 euros, ayant son siège social au 82 rue Henri Farman, Issy-les-Moulineaux, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le N° RCS PARIS B 602 036 444, dont le n° de TVA intracommunautaire est FR 93 602 036 444, et inscrite au registre des agents de voyage et autres opérateurs de séjour sous le n°IM091100035,

Tél : +33 (0)1 45 38 86 00

Directeur de la publication : Isabelle Birem

Hébergeur :

ONLINE SAS, filiale du groupe Iliad,

BP 438

75366 PARIS CEDEX 08

FRANCE

Tel : 0899 173 788 (1,35€ par appel puis 0,34€/min)

### 2. CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION PLACES

#### A compter du 14 novembre 2019

La société Accor, société anonyme ayant son siège social au 82 rue Henri Farman, Issy-les-Moulineaux, France, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 602 036 444 (ci-après « Accor »), édite une application dénommée Places, (disponible sur le réseau social Facebook) ou via une application mobile dédiée, qui permet aux membres du programme de fidélité du groupe Accor de gagner des Points Rewards (ci-après l'« Application ») dans les conditions définies aux présentes conditions générales d'utilisation.

#### 1 DEFINITIONS

Accor : a le sens qui lui est donné en préambule des présentes.

Application : a le sens qui lui est donné en préambule des présentes.

**Badge** : désigne une récompense accordée à un Utilisateur en contrepartie des Check-in Places qu'il effectue et qui sont validés dans les conditions définies à l'article 4 ci-dessous. Les Badges sont remis selon les conditions définies au Barème.

**Barème** : désigne le document qui liste les Badges disponibles ainsi que, pour chaque Badge, les conditions d'obtentions applicables et le nombre de Points Rewards accordés au Membre en cas d'obtention du Badge. Ce document est disponible dans l'application Places.

**CGU** : désigne les présentes conditions générales d'utilisations de l'application.

**Check-in Places** : désigne l'action consistant à se géo-localiser depuis l'Application au cours d'un Séjour Éligible ou d'indiquer avoir réalisé un Séjour Éligible, postérieurement à ce séjour.

**Compte client** : désigne le compte individuel de chaque Membre sur lequel ses Points Rewards sont cumulés.

**Compte Places** : a le sens qui lui est donné à l'article 3.

**Conditions Générales du programme de fidélité du groupe Accor** : désigne les conditions générales d'utilisation du programme de fidélité du groupe Accor opposables aux Membres.

**Date de Retrait** : date à laquelle l'application Places sera retirée des stores (App Store et Google Play), à savoir le 28 novembre 2019.

**Membre** : désigne toute personne ayant adhéré au programme de fidélité du groupe Accor, ayant à ce titre accepté les Conditions Générales du programme de fidélité du groupe Accor correspondantes et disposant d'un numéro de carte de fidélité du groupe Accor. Tous les autres types de cartes (cartes d'abonnement, carte Business Plus, carte Ibis Business, etc.) ne permettent pas d'avoir le statut de Membre au sens des CGU et ne permettent donc pas de bénéficier de l'Application.

**Points Rewards** : désigne l'unité habituellement générée par un Membre, grâce à un barème, à la suite d'un séjour éligible dans les conditions prévues aux Conditions Générales du programme de fidélité du groupe Accor. Les Points Rewards obtenus dans le cadre de l'Application sont soumis à l'ensemble des règles et conditions définies aux Conditions Générales du programme de fidélité du groupe Accor, notamment pour ce qui concerne leur durée de validité.

Marques participantes : désigne les marques hôtelières du groupe Accor participant au programme de fidélité du groupe Accor, telles que définies aux Conditions Générales du programme de fidélité du groupe Accor.

A compter de la Date de Retrait des stores, le 28 novembre 2019, la liste des Marques Participantes éligibles ne sera plus mise à jour sur l'Application. Une liste des Marques Participantes à Places à la Date de Retrait sera établie et disponible sur le site [www.endplacesaccor.com](http://www.endplacesaccor.com). Cette liste sera valide jusqu'à l'arrêt de l'Application, le 28 mai 2020. Les hôtels exploités sous une marque ayant été intégrée dans le programme de fidélité après la Date de Retrait, ne pourront pas être proposés dans l'application Places, ni être éligibles à Places.

Hôtels Participants : désigne les établissements hôteliers exploités sous une enseigne du groupe Accor participant au programme de fidélité du groupe Accor, tels que définis aux Conditions Générales du programme de fidélité du groupe Accor. Un hôtel participant au programme de fidélité du groupe Accor est éligible à Places s'il est proposé dans l'application Places.

A compter de la Date de Retrait des stores, le 28 novembre 2019, la liste des Hôtels Participants éligibles ne sera plus mise à jour sur l'Application. Une liste des Hôtels Participants à Places à la Date de Retrait sera établie et disponible sur le site [www.endplacesaccor.com](http://www.endplacesaccor.com). Cette liste sera valide jusqu'à l'arrêt de l'Application, le 28 mai 2020 mais ne sera plus mise à jour postérieurement à la Date de Retrait. Aussi afin de s'assurer que l'Hôtel dans lequel l'Utilisateur souhaite faire un Check-In Places est encore un Hôtel Participant à la date du Check-in, l'Utilisateur est invité à vérifier que cet hôtel figure encore sur la liste des hôtels participants au programme de fidélité disponible sur le site Accor.

De ce fait, tout Hôtel Participant qui :

- entrera dans le programme de fidélité du groupe Accor après la Date de Retrait ne sera pas éligible à Places,
- sortira du programme de fidélité du groupe Accor après la Date de Retrait restera affiché dans l'Application mais générera un Check-In Places qui sera refusé à l'Utilisateur. Seuls les hôtels de la liste des Hôtels Participants affichés sur le site [www.endplacesaccor.com](http://www.endplacesaccor.com) figurant encore sur la liste des hôtels participants au programme de fidélité du groupe Accor disponible sur le site Accor à la date du Check-In Places seront éligibles au gain de Badges. La liste générale des Hôtels Participants au programme de fidélité du groupe Accor sera mise à jour périodiquement sur le site Accor. Cette liste lui permettra de prendre connaissance de l'ensemble des Hôtels Participants au programme de fidélité du groupe Accor.

Séjour Éligible : désigne un séjour dans un Hôtel Participant permettant à un Utilisateur de faire valider un Check-in Places. Seuls sont éligibles les séjours réalisés dans un Hôtel Participant et ouvrant droit au gain de Points Rewards selon les Conditions Générales du programme de fidélité du groupe Accor.

Utilisateur : désigne tout Membre ayant procédé à son inscription et disposant d'un Compte Places, conformément à l'article 3.

## **2 OBJET ET ACCEPTATION DES CGU**

Les CGU ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Accor fournit l'Application et dans lesquelles les Utilisateurs en bénéficient.

Toute utilisation de l'Application est subordonnée à l'acceptation sans réserve des présentes CGU et des Conditions Générales du programme de fidélité du groupe Accor qui sont seules opposables à Accor et aux Utilisateurs. Elles expriment l'intégralité de l'accord entre les Utilisateurs et Accor au sujet de l'Application.

Pour les besoins de la fourniture de l'Application, Accor se réserve le droit, à tout moment, de modifier en tout ou partie la teneur des CGU. Les nouvelles versions des CGU entrent en vigueur à leur date de publication. Les modifications substantielles des CGU sont notifiées aux Utilisateurs par tout moyen à la convenance d'Accor et entrent en vigueur à compter de cette notification.

## **3 INSCRIPTION ET COMPTE PLACES**

Le compte Places (ci-après le « Compte Places ») est l'interface de l'Application qui permet notamment à l'Utilisateur :

- d'effectuer des Check-ins Places et, s'il le souhaite, de les partager sur les réseaux sociaux ;
- de consulter le statut de ses Check-ins Places ;
- de consulter le Barème ;
- de vérifier les Badges obtenus et le nombre de Points Rewards gagnés avec l'Application ;
- de visualiser l'activité faite de l'Application par ses amis sur le réseau social Facebook ;

L'utilisation de l'Application est réservée aux Membres ayant procédé à leur inscription afin de bénéficier d'un Compte Places.

L'inscription est gratuite. Elle est subordonnée :

- au téléchargement et à l'installation de l'Application via Google Play, App Store ou Facebook,
- à l'utilisation de la fonctionnalité « Facebook Login » proposée par le réseau social Facebook. À cette fin, le Membre doit avoir préalablement créé un compte sur ce service accessible à l'adresse [www.facebook.com](http://www.facebook.com). L'utilisation de la fonctionnalité « Facebook Login » permet à l'Application d'accéder aux données suivantes : prénom, nom, photographie de profil du Membre, sa tranche d'âge, son sexe, sa langue, son pays, d'autres informations publiques et, s'il ne s'y oppose pas, à l'adresse e-mail associée à son compte Facebook et à sa liste d'amis sur le réseau social Facebook.

L'inscription du Membre est effective après qu'il a saisi dans l'Application :

- son identifiant et son mot de passe correspondants à son compte Facebook ;
- puis le numéro de la carte correspondant à son Compte client.

Une fois l'inscription terminée, l'Application est associée avec le Compte client du Membre. L'Application ne peut être associée qu'avec un seul Compte client à la fois. C'est uniquement à ce Compte client que les Points Rewards associés aux Badges du Compte Places pourront être attribués.

A compter de la Date de Retrait, le 28 novembre 2019, l'Application ne pourra plus être mise à jour et ne pourra plus être téléchargée sur l'App Store ou Google Play.

#### **4 DESCRIPTION DE L'APPLICATION**

L'Application permet aux Utilisateurs d'effectuer des Check-ins Places lors d'un séjour ou postérieurement à un Séjour Eligible.

Pour effectuer un Check-in Places, l'Utilisateur doit se rendre dans son Compte Places et suivre les instructions affichées. Les Check-in Places sont automatiquement visibles par l'ensemble des autres Utilisateurs de l'Application avec lesquels l'Utilisateur ayant effectué le Check-in Places est « ami » sur le réseau social Facebook.

Un Check-in Places doit être effectué entre la date d'arrivée de l'Utilisateur dans l'Hôtel Participant et l'expiration d'un délai de six (6) mois à compter de sa date de départ de l'hôtel.

Le fait d'effectuer un Check-in Places ne remplace pas les modalités habituelles liées à l'arrivée d'un Utilisateur dans un hôtel.

##### **4.1 Validation des Check-ins Places**

Une fois effectué par un Utilisateur, tout Check-in Places est placé en attente de validation. Pour les Check-in Places concernés, le statut « en attente » est affiché dans le Compte Places.

Pour être validé, le Check-in Places doit correspondre à un Séjour Eligible effectué dans un Hôtel Participant au programme de fidélité du groupe Accor. Si tel est bien le cas, le membre se voit créditer les Points Rewards correspondant à son séjour sur son Compte client selon les conditions habituelles prévues aux Conditions Générales du programme de fidélité du groupe Accor et sur la base du barème de l'application. Ce crédit déclenche, sous 35 jours, la validation du Check-in Places. Dans le Compte Places, le Check-in Places concerné passe alors du statut « en attente » au statut « validé », ce dont l'Utilisateur est informé via l'Application.

Pour chaque Séjour Eligible effectué dans un Hôtel Participant au programme de fidélité du groupe Accor, un seul Check-in Places par Utilisateur peut être validé.

La validation d'un Check-in Places n'entraîne en tant que tel aucun gain de Points Rewards. Seule l'obtention d'un Badge dans les conditions prévues à l'article 4.2 permet de déclencher le gain des Points Rewards correspondants, tels que définis au Barème.

#### **4.2 Obtention des Badges**

L'Utilisateur obtient les différents Badges lorsque ses Check-ins Places validés lui permettent de répondre aux conditions fixées au Barème.

Chaque Badge ne peut être obtenu qu'une seule fois par l'Utilisateur. Un même Check-in Places peut déclencher l'obtention de plusieurs Badges.

Les Points Rewards associés à l'obtention d'un Badge sont crédités sur le Compte Le Club AccorHotels de l'Utilisateur sous dix (10) jours à compter de l'obtention du Badge.

#### **4.3 Retrait des Stores :**

A compter de la Date de Retrait, le 28 novembre 2019, l'Application ne pourra plus être mise à jour et ne pourra plus être téléchargée sur l'App Store ou Google Play.

De ce fait, certaines informations ne seront plus mises à jour, notamment :

- la liste des Hôtels Participants éligibles à Places. Une liste des Hôtels Participants à Places à la Date de Retrait sera établie et disponible sur le site [www.endplacesaccor.com](http://www.endplacesaccor.com). Cette liste sera valide jusqu'à l'arrêt de l'Application, le 28 mai 2020 mais ne sera plus mise à jour postérieurement à la Date de Retrait. Aussi afin de s'assurer que l'Hôtel dans lequel l'Utilisateur souhaite faire un Check-In Places est encore un Hôtel Participant à la date du Check-in, l'Utilisateur est invité à vérifier que cet hôtel figure encore sur la liste des hôtels participants au programme de fidélité du groupe Accor disponible sur le site Accor.
- la liste des badges,
- les présentes conditions,
- certaines données personnelles telles que le numéro de membre ou encore le compte Facebook lié à l'application.

De même, aucune modification des données ou modification technique permettant le bon fonctionnement de l'Application ne sera possible, rendant toute action de correction ou d'assistance impossible dont notamment :

- le changement de services liés à Facebook et impactant le bon fonctionnement de l'Application ainsi que les évolutions des versions d'Android ou IOS

Par ailleurs, aucun nouveau badge ne pourra être créé à compter de la date de retrait des stores. Les Utilisateurs conserveront toutefois la possibilité d'effectuer des Check-ins Places, de gagner des Badges et des Points Rewards comme énoncé à l'article 6.1 des présentes.

De même, tout Hôtel Participant qui :

- entrera dans le programme de fidélité après la Date de Retrait ne sera pas éligible à Places,
- sortira du programme de fidélité après la Date de Retrait restera affiché dans l'application mais générera un Check-In Places qui sera refusé à l'Utilisateur. Seuls les hôtels de la liste des Hôtels Participants affichés sur le site [www.endplacesaccor.com](http://www.endplacesaccor.com) figurant encore sur la liste des hôtels participants au programme de fidélité du groupe Accor disponible sur le site Accor à la date du Check-In Places seront éligibles au gain de Badges. La liste générale des Hôtels Participants au programme de fidélité du groupe Accor sera mise à jour périodiquement sur le site Accor. Cette liste lui permettra de prendre connaissance de l'ensemble des Hôtels Participants au programme de fidélité du groupe Accor.

## **5 MODIFICATION DE L'APPLICATION**

Accor a la faculté de modifier à tout moment, tout ou partie de l'Application, de plein droit et sans préavis.

A compter de la Date de Retrait, Accor n'a plus la faculté de modifier l'Application et ne pourra plus, de ce fait, effectuer de modification tel que décrit dans le paragraphe 4.3.

## **6 SUPPRESSION DE L'APPLICATION**

Depuis le lancement de l'Application, Accor a la faculté de suspendre ou de mettre un terme à tout moment, à tout ou partie de l'Application, de plein droit et sans préavis.

Accor ayant décidé de mettre un terme à l'Application Facebook Places, celle-ci ne pourra plus être téléchargée à compter de la Date de Retrait.

### **6.1 Fonctionnalités de l'Application à compter de la Date de Retrait :**

A compter de cette date et exclusivement pour les Utilisateurs disposant déjà de l'Application, l'accès à celle-ci restera disponible pour une période de 6 (six) mois.

Durant cette période, ces Utilisateurs pourront toujours :

- effectuer des Check-ins Places en se géolocalisant pendant leur séjour ou à postériori et, s'ils le souhaitent, de les partager sur les réseaux sociaux ;
- consulter le statut de leurs Check-ins Places ;
- consulter le Barème ;
- vérifier les Badges obtenus et le nombre de Points Rewards gagnés avec l'Application ;
- visualiser l'activité faite de l'Application par ses amis sur le réseau social Facebook.

Les processus de validation des Check-ins et des Badges seront les mêmes que ceux énoncés aux articles 4.1 et 4.2 des présentes.

A compter du 28 mai 2020, l'Application Places sera définitivement désactivée, rendant impossible toute action sur l'Application. Les Utilisateurs de l'Application pourront toutefois effectuer des Check-ins Places jusqu'au 28 mai 2020, 00 :00 (UTC+2). Dans le cas où ces Check-ins Places seraient validés après la désactivation de l'Application, les Points Rewards associés à l'obtention d'un Badge seront crédités directement sur le compte client de l'Utilisateur dans les conditions énoncées à l'article 4.2, soit sous dix (10) jours à compter de l'obtention d'un Badge. L'Utilisateur pourra retrouver l'historique de ses transactions (crédit de Points Rewards) sur son compte client.

## **6.2 Effet de la désactivation de l'Application :**

A compter du 28 mai 2020, l'Application Places by le Club AccorHotels sera définitivement désactivée.

Pour les Utilisateurs qui l'avaient téléchargée, l'accès à l'Application et à toutes les données concernant l'Utilisateur et son activité sur Places sera désormais impossible.

De même, plus aucune fonctionnalité de l'Application ne sera accessible. Il sera donc impossible :

- d'accéder et de se connecter via Facebook à l'Application ;
- de visualiser ses données personnelles et son profil dans l'Application ;
- d'effectuer des Check-ins Places en se géolocalisant pendant leur séjour ou a posteriori ;
- de partager ses Check-ins Places sur les réseaux sociaux ;
- de consulter le statut de ses Check-ins Places ;
- de consulter le Barème ;
- de vérifier les Badges obtenus et le nombre de Points Rewards gagnés avec l'Application ;
- de visualiser l'activité faite de l'Application par ses amis sur le réseau social Facebook ;



Les Utilisateurs conserveront toutefois la possibilité de consulter l'historique de leur Points Rewards correspondant à leurs Badges dans leur Compte client sur le site Accor.

Il est à noter que seules les données personnelles nécessaires et utiles pour déclencher la validation d'un check-in, l'obtention d'un badge et donc le crédit de points Rewards seront conservées jusqu'au 31 décembre 2020 afin de permettre à Accor de traiter les éventuelles demandes des utilisateurs après la désactivation de l'application Places.

Enfin, la désactivation de l'Application Places n'aura pas d'incidence sur les informations renseignées dans le compte client des Utilisateurs ayant utilisé l'Application. De même, cela n'affectera pas les crédits de points Rewards reçus consécutivement à l'obtention d'un Badge.

## **7 RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR**

Tout manquement aux CGU par un Utilisateur, toute utilisation abusive ou frauduleuse de l'Application, toute falsification des informations communiquées pourra entraîner la suppression sans préavis ni indemnité du Compte Places de l'Utilisateur.

Cette suppression s'opérera sans préjudice de toute possibilité d'action d'Accor à l'encontre de l'Utilisateur.

## **8 ASSISTANCE ET RECLAMATIONS**

### **8.1 Demande d'assistance**

Si un Utilisateur souhaite affecter à son Compte Places un numéro de carte de fidélité différent de celui initialement renseigné lors de son inscription, l'Utilisateur est invité à solliciter l'assistance d'Accor en renseignant le formulaire accessible depuis son Compte client sur le site Accor.

### **8.2 Réclamations**

Si un Utilisateur constate :

- qu'il ne trouve pas l'hôtel concerné par le Check-in Places dans l'Application,
- qu'un Check-in Places n'a pas été validé dans les conditions prévues à l'article 4, ou
- qu'il n'a pas obtenu les Points Rewards associés à l'obtention d'un Badge dans les conditions prévues au Barème,

L'Utilisateur peut solliciter la correction de l'anomalie constatée en renseignant le formulaire de réclamation accessible depuis son compte client sur le site Accor.

Pour un séjour donné, aucune réclamation ne sera prise en compte si celle-ci est formulée plus de six (6) mois après la date de son départ de l'Hôtel Participant ou, s'agissant des gains de Points Rewards associés à l'obtention d'un Badge, plus de six (6) mois après l'obtention du Badge concerné.

A compter de la date de désactivation de l'Application, le 28 mai 2020, l'Utilisateur disposera d'un délai de six (6) mois pour faire une réclamation.

## **9 PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

Conformément à l'article 32 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'Utilisateur est informé qu'Accor procède à un traitement automatisé des données à caractère personnel qui le concernent pour les besoins du fonctionnement de l'Application. Les informations demandées dans le cadre de l'inscription de l'Utilisateur sont obligatoires, à l'exception des informations relatives à un éventuel parrainage. Le défaut de fourniture d'une information obligatoire entrainera l'impossibilité pour Accor de traiter la demande de l'Utilisateur.

Le traitement automatisé des données à caractère personnel a pour finalité la gestion de l'inscription à l'Application, la fourniture de l'Application à l'Utilisateur et l'attribution des Points Rewards. Accor est destinataire des données à caractère personnel relatives à l'Utilisateur. Pour les besoins de la fourniture de l'Application, Accor est amenée à transmettre ces données à Accor SA, en charge du programme de fidélité du groupe Accor, ainsi qu'à ses prestataires informatiques, et notamment la société 909 C SAS.

En application des articles 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel qui le concernent. Il peut également s'opposer à ce traitement pour des motifs légitimes.

Pour exercer ces droits, l'Utilisateur peut adresser un courrier à [data.privacy@accor.com](mailto:data.privacy@accor.com), en précisant que sa demande concerne l'application Places. L'Utilisateur est informé qu'en cas d'exercice de son droit de suppression ou d'opposition, tout ou partie de l'Application peuvent lui être rendus inaccessibles.

## **10 PROPRIETE INTELLECTUELLE**

L'Application et tous ses composants, notamment les textes, photographies, illustrations, logos et documents sont, sauf indication contraire, la propriété intellectuelle exclusive d'Accor ou de sociétés lui appartenant.

En conséquence, conformément aux dispositions légales nationales et internationales, toute reproduction ou représentation de tout ou partie de l'Application ou de ses composants sont interdites, de même que toute modification.

Tous les logos, marques, noms de domaine, noms de produits et autres signes relatifs à Accor ou un de ses affiliés et présents dans l'Application sont et restent la propriété exclusive de Accor ou de ses affiliés. Il est strictement interdit d'utiliser, reproduire ou distribuer ces signes sans l'autorisation écrite expresse de leur propriétaire.

## **11 RÉSILIATION DES CGU**

### **11.1 A l'initiative de l'Utilisateur**

L'Utilisateur peut à tout moment décider de cesser d'utiliser l'Application ou de la supprimer de son terminal ou de son compte Facebook.

L'utilisateur peut également solliciter la suppression de son Compte Places en renseignant le formulaire accessible depuis son Compte client sur le site Accor. Cette suppression entraîne de facto la résiliation immédiate des CGU.

### **11.2 A l'initiative d'Accor**

Toute utilisation de l'Application contraire aux CGU pourra être sanctionnée par la suppression immédiate du Compte Places de l'Utilisateur concerné, la suppression de ses avantages, de l'ensemble des Check-ins Places enregistrés et des Badges débloqués, sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée par l'Utilisateur à quelque titre que ce soit.

### **11.3 Effets de la résiliation**

Dans tous les cas, la suppression du Compte Places entraîne l'impossibilité d'utiliser l'Application, ainsi que la suppression de la totalité des Check-ins Places validés et des Badges débloqués au jour de cette suppression.











## **12 LOI APPLICABLE ET DIFFERENDS**


Les CGU sont régies par la loi française sans faire obstacle aux dispositions impératives plus protectrices éventuellement applicables du pays de résidence des Utilisateurs.

## Document séparé :










### Barème d'obtention des badges Places by Le à faire figurer dans l'Application

BADGES	CONDITIONS D'OBTENTION	NOMBRE DE POINTS REWARDS CREDITES	DATE DE CREATION DU BADGE
<b>CLASSIQUE</b>			
<b>Welcomer</b> 	1 <sup>er</sup> Check-in Places validé	50	2012
<b>Fan</b> 	5 Check-ins Places validés dans 5 hôtels différents	300	2012
<b>Lover</b> 	10 Check-ins Places validé dans 10 hôtels différents	500	2012
<b>Addict</b> 	30 Check-ins Places validés dans 30 hôtels différents	1 500	2012
<b>Super Member</b> 	15 Check-ins Places validés en 3 mois	1 500	2012
<b>Addicted</b> 	3 Check-ins Places validés dans un même hôtel	300	2012
<b>Collectionneur</b> 	5 Badges débloqués	500	2012
<b>Aficionado</b> 	10 Badges débloqués	1 000	2012
<b>Ambassadeur</b> 	15 Badges débloqués	3 000	2012

<b>Airport</b> 	15 Check-ins Places validés dans des hôtels près des aéroports	200	Sept - 2016
<b>DESTINATION</b>			
<b>Cosmopolite</b> 	5 Check-ins Places validés dans 3 pays différents	200	2012
<b>World Citizen</b> 	10 Check-ins Places validés dans 10 pays différents	500	2012
<b>La vie en rose</b> 	5 Check-ins Places validés dans des hôtels situés à Paris (hors banlieue)	200	2012
<b>Siam Smiles</b> 	5 Check-ins Places validés dans des hôtels situés en Thaïlande	200	2012
<b>Samba</b> 	5 Check-ins Places validés dans des hôtels situés au Brésil	200	2012
<b>Oriental Explorer</b> 	3 Check-ins Places validés dans des hôtels situés en Chine	200	2012
<b>London Style</b> 	5 Check-ins Places validés dans des hôtels situés à Londres (hors banlieue)	200	2012
<b>German Trip</b> 	5 Check-ins Places validés dans des hôtels situés en Allemagne	200	2012
<b>Australia</b> 	5 Check-ins Places validés dans des hôtels situés en Australie	500	2012
<b>American Dream</b> 	5 Check-ins Places validés dans des hôtels situés aux USA (limité aux 50 états)	200	Sept - 2017


<b>Dolce Vita</b> 	5 Check-ins Places validés dans des hôtels situés en Italie	200	Sept - 2017
<b>Mariachi</b> 	5 Check-ins Places validés dans des hôtels situés au Mexique	200	Sept - 2017
<b>Oasis</b> 	5 Check-ins Places validés dans des hôtels situés aux Emirats Arabes-Unis	200	Sept - 2017
<b>Riad</b> 	5 Check-ins Places validés dans des hôtels situés au Maroc	200	Sept - 2017
<b>Poland</b> 	5 Check-ins Places validés dans des hôtels en Pologne	200	Sept - 2017
<b>MARQUE</b>			
<b>Magnifique traveler</b> 	3 Check-ins Places validés dans des hôtels Sofitel (hors So Sofitel)	800	2012
<b>Design your journey</b> 	3 Check-ins Places validés dans des hôtels Pullman	500	2012
<b>Memorable traveler</b> 	2 Check-ins Places validés dans des hôtels MGallery by Sofitel	500	2012
<b>Novotel relax</b> 	3 check-ins Places validés dans des hôtels Novotel (hors Suite Novotel)	200	2012
<b>Enthusiastic traveler</b> 	3 Check-ins Places validés dans des hôtels Mercure (hors Grand Mercure)	150	2012
<b>Happy traveler</b> 	3 Check-ins Places validés dans des hôtels Ibis Styles	100	2012

<b>Like at home</b> 	3 Check-ins Places validés dans des hôtels Adagio	300	2012
<b>Mama Shelter</b> 	3 Check-ins Places validés dans des hôtels Mama Shelter	200	Sept- 2016
<b>The Sebel</b> 	3 Check-ins Places validés dans des hôtels The Sebel	500	Sept- 2016
<b>So Sofitel</b> 	3 Check-ins Places validés dans des hôtels So Sofitel (hors Sofitel)	300	Sept- 2016
<b>Ibis</b> 	3 Check-ins Places validés dans les hôtels ibis (Hors ibis Styles, ibis Budget et hors hôtels ibis en Chine)	100	23 – Nov - 2017
<b>Rixos</b> 	3 Check-ins Places validés dans des hôtels Rixos	500	Fèv – 2018
<b>Fairmont</b> 	3 Check-ins Places validés dans des hôtels Fairmont	800	Juillet - 2018
<b>Raffles</b> 	3 Check-ins Places validés dans des hôtels Raffles	800	Juillet - 2018
<b>Swissôtel</b> 	3 Check-ins Places validés dans des hôtels Swissôtel	500	Juillet - 2018
<b>Cassia</b> 	3 check-ins Places validés dans des hôtels Cassia	300	Décembre 2018
<b>Angsana</b> 	3 check-ins Places validés dans des hôtels Angsana	500	Décembre 2018
<b>Banyan Tree</b> 	3 Check-ins Places validés dans des hôtels Banyan Tree	800	Décembre 2018

 <b>Mantis</b>	3 check-ins Places validés dans des hôtels Mantis	500	Avril 2019
<b>LOISIRS IN-HOTEL</b>			
 <b>Spa Lover</b>	3 Check-ins Places validés dans des hôtels disposant d'un centre de thalassothérapie et/ou disposant du terme Spa dans le nom de l'hôtel	300	2012
 <b>Golf</b>	1 Check-in Places validé dans un hôtel disposant d'un golf dans l'hôtel et/ou disposant du terme Golf dans le nom de l'hôtel	500	2012
 <b>Birdie</b>	2 Check-ins Places validés dans des hôtels disposant d'un golf dans l'hôtel et/ou disposant du terme Golf dans le nom de l'hôtel	300	2012
 <b>Holiday Maker</b>	3 Check-ins Places validés dans des hôtels disposant du label Resort	500	2012
<b>EVENEMENTS</b>			
 <b>Starting-blocks</b>	1 Check-in Places validé à l'occasion d'un séjour effectué, pendant les Jeux Olympiques d'été ou d'hiver, dans un hôtel situé dans une ville organisant l'évènement (hors périphérie).	100	2012
 <b>Happy New Year</b>	1 Check-in Places effectué le 31 décembre ou le 1er janvier pour un séjour d'une nuit (nuit du 31 décembre au 1er janvier)	100	2012
 <b>Fashion Week Londres</b>	1 Check-in Places validé pour un séjour effectué pendant la Fashion Week Haute Couture de Londres dans un hôtel situé à Londres (hors périphérie).	100	2018
 <b>Fashion Week NY</b>	1 Check-in Places validé pour un séjour effectué pendant la Fashion Week Haute Couture de New York City dans un hôtel situé à New-York (hors périphérie)	100	2018



<b>Fashion Week Milan</b> 	1 Check-in Places validé pour un séjour effectué, pendant la Fashion Week Haute Couture de Milan dans un hôtel situé à Milan (hors périphérie)	100	2018
<b>Fashion Week Paris</b> 	1 Check-in Places validé pour un séjour effectué, pendant la Fashion Week Haute Couture de Paris dans un hôtel situé à Paris (hors périphérie)	100	2018
<b>Carnival Rio</b> 	1 Check-in Places validé pour un séjour effectué pendant le festival de Rio de Janeiro dans un hôtel situé à Rio de Janeiro (hors périphérie)	100	2018
<b>Carnival Venise</b> 	1 Check-in Places validé pour un séjour effectué pendant le festival de Venise dans un hôtel situé à Venise (hors périphérie)	100	2018
<b>Carnival Nice</b> 	1 Check-in Places validé pour un séjour effectué pendant le festival de Nice dans un hôtel situé à Nice (hors périphérie)	100	2018
<b>Tennis Grand Slam</b> 	1 Check-in Places validé pour un séjour effectué, pendant l'un des tournois du Grand Chelem, dans un hôtel situé dans l'une des villes organisant l'évènement (hors banlieues)	100	2012
<b>Film Festival Deauville</b> 	1 Check-in Places validé pour un séjour effectué pendant le festival du film de Deauville dans un hôtel situé à Deauville (hors périphérie)	100	2018
<b>Film Festival Cannes</b> 	1 Check-in Places validé pour un séjour effectué pendant le festival du film de Cannes dans un hôtel situé à Cannes (hors périphérie)	100	2018
<b>Film Festival Venise</b> 	1 Check-in Places validé pour un séjour effectué pendant le festival du film de Venise dans un hôtel à Venise (hors périphérie)	100	2018
<b>Film Festival Berlin</b> 	1 Check-in Places validé pour un séjour effectué durant le festival du film de Berlin dans un hôtel situé à Berlin (hors périphérie)	100	2018

<b>Film Festival Los Angeles</b> 	1 Check-in Places validé pour un séjour effectué pendant le festival du film de Los Angeles dans un hôtel situé à Los Angeles (hors périphérie)	100	2018
---	---	-----	------